

« Prévenir et accompagner les violences et le harcèlement sexistes et sexuels »

Action de formation – 2 jours

La proposition du Planning Familial 13 à travers cette action de formation est d'outiller les équipes des structures culturelles afin qu'elles soient en mesure de :

- ⇒ **Identifier les différentes formes de violences et de harcèlement sexistes et sexuels et repérer les spécificités liées au milieu du spectacle vivant**
- ⇒ **Situer les responsabilités de l'employeur et proposer un accompagnement des situations en adéquation avec le cadre légal**
- ⇒ **Mobiliser un positionnement et des outils de prévention adaptés aux spécificités du contexte.**

Cette action s'inscrit pleinement dans la mise en pratique et le respect des engagements du plan de lutte contre les violences et le harcèlement sexistes et sexuels dans le spectacle vivant porté par le Ministère de la Culture et a pour objectif de soutenir les équipes dans cette démarche.

Public, effectif et prérequis

Cette action de formation s'adresse à un groupe d'une dizaine personnes (maximum 16 personnes) exerçant dans le champ du spectacle vivant, ainsi que pour les personnes amenées à être référent-es VHSS.

Objectifs pédagogiques

Cette formation vise à la construction d'une posture professionnelle adaptée pour intervenir dans la prévention et l'accompagnement de situations de violences et de harcèlement sexistes et sexuels en mobilisant la connaissance des cadres règlementaires et des techniques d'écoute appropriées.

A l'issue de la formation, les participant-es seront en capacité de :

- Identifier les différentes formes de violences sexuelles et sexistes et leur qualification dans le cadre législatif.
- Comprendre et mesurer l'impact du genre et des rapports sociaux dans les violences sexuelles et sexistes et analyser les vulnérabilités spécifiques liées à certains contextes.
- Connaître et mobiliser le cadre légal qui s'applique à l'accompagnement de situations de violences et de harcèlement sexistes et sexuels au travail.
- Repérer les attitudes d'écoute favorables à l'accompagnement des personnes concernées par une situation de violence sexuelle ou sexiste.
- Transposer les apports de la formation dans l'analyse de sa pratique et auprès de ses collègues afin de construire une culture commune sur la prévention et la gestion des situations de violences sexuelles et sexistes.
- Identifier les partenaires sur les questions de violences et de santé sexuelle pour orienter les personnes concernées et envisager un travail en réseau selon les spécificités du territoire.

Contenus de la formation et démarche pédagogique

- Identification de différentes formes de violences sexuelles et sexistes.
- Qualification des violences et du harcèlement sexistes et sexuels dans le cadre légal et en contexte de travail.
- Notions de consentement et de culture du viol ; rapports sociaux de sexe et vulnérabilités spécifiques.
- Analyse des problématiques de violence rencontrées dans les contextes professionnels du spectacle vivant.
- Attitudes d'écoute favorables à l'accompagnement de situations de violence.
- Enjeux de réduction des risques et stratégie de prévention dans le contexte du spectacle vivant.
- Travail de diagnostic et état des lieux de la mise en sécurité en matière de VHSS de sa structure.
- Structures ressources et réseau partenarial local.

La formation ayant pour but d'engager les participant·es dans une démarche adaptée à la spécificité de leur contexte d'exercice, elle laissera une large part à l'analyse collective et à l'élaboration d'une stratégie concertée sur la base des apports de connaissances et de la prise en compte des enjeux règlementaires.

Durée, délai d'accès et coûts

Dates : Une session par an est organisée.

Durée : 2 jours de formation ; 14 heures.

Tarifs : 500 euros pour une personne pour une session de deux jours à Marseille (possibilité d'intervention sur site, frais en sus).

Le Planning Familial 13, organisme de formation depuis 1976, est éligible aux financements OPCO, il est prestataire AFDAS et a obtenu en 2020 la certification Qualiopi pour la qualité de ses actions de formation.

Lieu et accessibilité

La formation aura lieu – sous réserve de disponibilité - dans les locaux du Planning Familial 13 qui se trouvent au 106 Boulevard National 13003 Marseille. Ils se situent à quelques minutes à pied de la gare Saint-Charles (connexions train, car, bus et métro) et sont adaptés aux personnes à mobilité réduite. Pour des besoins spécifiques en termes d'accessibilité aux locaux et aux contenus de formation ou d'autres questions, nous contacter. Les stagiaires ont la possibilité d'apporter leur repas pour déjeuner sur place : cafetière, bouilloire, vaisselle, frigo, micro-ondes à disposition et l'équipe pédagogique assure un accueil café. Déjeuner non compris.

Possibilité d'intervention sur site (sans surcoût à Marseille) sous condition de locaux adaptés et d'un environnement de travail favorable à la disponibilité des participant·es pour l'action de formation.

Modalités d'évaluation et sanction de la formation

Questionnaires d'évaluation, mises en situation et délivrance d'une attestation de fin de formation.

Equipe pédagogique

Ce stage sera animé par l'équipe de formation du Planning Familial 13, impliquée dans la formation de relais et l'accompagnement des professionnel·les sur les problématiques de violences sexuelles et sexistes.

Propositions annexes

Un accompagnement régulier sous forme d'analyse des pratiques professionnelles peut aussi être envisagé pour soutenir la démarche engagée en formation. Le Planning Familial 13 propose des sessions de formation complémentaires sur mesure afin de répondre à des besoins plus spécifiques repérés par les équipes.

Contact : Noémie Vergé-Bougeard, coordinatrice projets VHSS– formation-vhss@leplanning13.org

